



**À TOUT INTÉRESSÉ
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 131-2022**

Prenez avis que le 6 février 2022, dans la salle des délibérations du conseil, situé à l'hôtel de ville au 2, place de l'hôtel de ville, se tiendra à compter de 19h, une séance du conseil municipal de la municipalité de Frelighsburg, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

Demande de dérogation mineure visant à permettre le remplacement d'une section du revêtement extérieur d'une résidence unifamiliale par un revêtement d'aluminium. L'article 77 du règlement de zonage 131-2022 interdit l'utilisation de l'aluminium comme revêtement extérieur pour un bâtiment principal.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Adresse : 101, chemin de Richford
Lot no. 5 897 743

DONNÉ À FRELIGHSBURG CE VINGT-TROISIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER
DEUX MILLE VINGT-TROIS.

Anne Pouleur
Greffière-trésorière adjointe